

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 14 septembre 2023

Empire présente ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2024

- Le résultat par action (le « RPA ») et le RPA ajusté¹⁾ se sont établis à 1,03 \$ et à 0,78 \$, respectivement
- Le RPA et le RPA ajusté s'étaient établis à 0,71 \$ pour l'exercice précédent
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 4,1 %
- La marge brute, compte non tenu des ventes de carburant, a augmenté de 19 points de base
- La vente des postes d'essence situés dans l'Ouest canadien a été conclue pour environ 100,0 M\$
- Le *Rapport sur le développement durable 2023* a été publié et comprend notamment des objectifs à court terme validés par l'initiative Science Based Targets (SBTi)

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du premier trimestre clos le 5 août 2023. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 261,0 M\$ (1,03 \$ par action), comparativement à 187,5 M\$ (0,71 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté de 196,2 M\$ (0,78 \$ par action), comparativement à 187,5 M\$ (0,71 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La Société ne tient pas compte, dans ses données ajustées¹⁾, des gains liés à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien, des coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité ni des recouvrements d'assurance relatifs à l'incident lié à la cybersécurité²⁾.

« L'exercice 2024 commence en force grâce à notre chiffre d'affaires de plus en plus élevé dans nos épiceries à gamme complète de services, à la croissance à deux chiffres des ventes qui a été soutenue dans nos magasins à bas prix et à notre excellent contrôle sur les marges dans notre secteur de la vente au détail, a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. Malgré la volatilité persistante qui continue d'affecter le marché, les résultats enregistrés au premier trimestre attestent la capacité de notre équipe à remplir son mandat, peu importe le contexte économique. »

Conclusion de la vente des postes d'essence situés dans l'Ouest canadien

Le 13 décembre 2022, la Société a conclu un accord définitif entre une filiale entièrement détenue de Sobeys et une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited, visant la vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100,0 M\$. Après examen réglementaire et approbation, la vente (la « vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ») a été conclue le 30 juillet 2023.

- 1) Les données ajustées s'entendent du bénéfice d'exploitation ajusté, du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») ajusté, du bénéfice net ajusté et du RPA ajusté. Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
- 2) Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité (l'« incident lié à la cybersécurité » ou l'« incident »).

Rapport sur le développement durable

La préoccupation à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est profondément ancrée dans l'histoire de la Société, et les principes ESG font partie intégrante de l'entreprise depuis sa fondation il y a 116 ans.

La Société a publié en juillet 2023 son *Rapport sur le développement durable 2023*, qui souligne les progrès constants et concrets réalisés par la Société en vue d'atteindre ses objectifs ESG. Le rapport de cette année présente les principaux résultats dans les sphères où la Société a le plus d'incidence relativement aux trois piliers de son cadre ESG : les gens, la planète et les produits. Les faits saillants des progrès réalisés cette année comprennent : le fait d'être devenu le premier détaillant alimentaire au Canada à s'être donné des objectifs de lutte contre les changements climatiques fondés sur la science, approuvés par l'initiative Science Based Targets; le don à des organismes de bienfaisance locaux de plus de 23 millions de livres d'aliments excédentaires provenant de magasins et d'entrepôts grâce au partenariat de la Société avec Deuxième récolte; le fait d'avoir recueilli et donné près de 19,0 M\$ à l'échelle du pays afin de soutenir la stratégie d'investissement communautaire Un avenir plus sain; et les progrès continus pour intégrer la diversité, l'équité et l'inclusion à plus grande échelle dans l'organisation, plus de 90 % des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs s'étant fixé des objectifs de performance et de responsabilisation liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion. De plus, la Société a procédé récemment à la première évaluation du risque lié aux scénarios climatiques sur l'empreinte de ses activités, et elle a publié son premier rapport aligné sur le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques.

La Société se concentre sur plusieurs initiatives dans le cadre de sa démarche ESG continue, notamment les projets de réduction des émissions de carbone en vue d'atteindre ses cibles de portée 1 et 2; la réduction ou l'élimination du plastique évitable et difficile à recycler; l'intensification de ses efforts pour cultiver un environnement juste, équitable et inclusif pour tous; et l'intégration de mandats de développement durable aux objectifs de gestion de la performance au sein de la Société.

PRIORITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Au cours des six derniers exercices, la Société a mené à bien deux stratégies de transformation : le projet Sunrise et le projet Horizon. Ces stratégies ont permis de redéfinir en profondeur les fondements d'Empire, d'améliorer les capacités de la Société en matière de données, d'approfondir la compréhension des clients et de préparer la Société à s'adapter rapidement aux tendances émergentes. Maintenant que ces stratégies de transformation ont été mises en œuvre et que leur déploiement est achevé, l'objectif de la Société est d'accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes :

Accent soutenu mis sur les magasins

Au cours des derniers exercices, la Société a accéléré les investissements dans les rénovations, les conversions et les ouvertures de magasins, ainsi que dans les processus, les communications, la formation, la technologie et les outils mis à la disposition des magasins. La Société continuera à faire de ces investissements une priorité en maintenant l'accent sur les rénovations et en poursuivant l'expansion de son réseau de magasins à bas prix. La bonification du programme Nos marques demeurera également une priorité, qui se traduira par un accroissement de la distribution, du placement de produits sur les tablettes et des nouveaux produits en magasin.

La Société compte investir des capitaux dans son réseau de magasins et prévoit rénover environ 20 % à 25 % d'entre eux au cours des trois prochains exercices. Ces investissements comprennent d'importantes initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération, la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (« CVC ») et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique.

Attention accrue portée au numérique et aux données

L'accent mis sur le numérique et les données se traduira par le développement soutenu des activités de commerce électronique de la Société avec Voilà ainsi que par une nouvelle stratégie de fidélisation par l'intermédiaire de Scène+ (voir les rubriques « Mises à jour sur les activités – Voilà » et « Mises à jour sur les activités – Scène+ » pour plus de précisions). Cette attention se traduira également par la personnalisation de l'expérience client, l'optimisation de la productivité de la superficie des magasins et des améliorations continues au chapitre de la maximisation promotionnelle. Le rendement accru de la superficie des magasins contribuera à rehausser l'expérience d'achat en améliorant l'aménagement des magasins, en optimisant la proximité des catégories et des produits, et en adaptant l'assortiment de produits en fonction de chaque magasin. Les outils d'analytique avancée conçus à des fins de maximisation promotionnelle continueront à être perfectionnés dans le cadre du partenariat entre l'équipe d'analytique avancée et les marchands de catégories.

Efficacité et contrôle des coûts

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa rentabilité grâce à l'efficacité de l'approvisionnement, à l'optimisation de la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration des systèmes et des processus. La Société continuera de déployer des efforts pour favoriser l'efficacité et la rentabilité par l'intermédiaire d'initiatives liées à l'approvisionnement stratégique et à la productivité de la chaîne d'approvisionnement.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE

Le 30 juillet 2023, Empire a conclu la vente de ses activités liées au carburant dans l'Ouest à une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited. La vente de la totalité des 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien a été conclue pour un montant d'environ 100,0 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 90,8 M\$. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 5 août 2023 s'est chiffrée à 71,5 M\$.

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a commencé à adopter des stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité (la « restructuration »). Les charges du trimestre se rapportent aux coûts engagés pour planifier et mettre en place ces stratégies. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 5 août 2023 s'est établie à (7,1) M\$.

Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité. À l'exercice précédent, la Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts directs comme la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels et les coûts de main-d'œuvre, déduction faite des recouvrements d'assurance. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 5 août 2023 a consisté en un recouvrement de 0,4 M\$. Empire travaille actuellement avec ses fournisseurs d'assurance afin de présenter des demandes de règlement aux termes de ses polices. Compte tenu de la complexité de la couverture d'assurance en matière de cybersécurité et des demandes de règlement connexes, il y a un délai entre le décaissement des coûts et la comptabilisation du produit d'assurance prévu.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	5 août 2023	6 août 2022	
Ventes	8 075,5 \$	7 937,6 \$	137,9 \$
Profit brut ¹⁾	2 074,5	1 977,9	96,6
Bénéfice d'exploitation	456,5	344,1	112,4
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	374,9	344,1	30,8
BAIIA ¹⁾	723,0	594,0	129,0
BAIIA ajusté ¹⁾	641,4	594,0	47,4
Bénéfice net ²⁾	261,0	187,5	73,5
Bénéfice net ajusté ^{1), 2)}	196,2	187,5	8,7

Résultat par action, après dilution

RPA ²⁾	1,03 \$	0,71 \$	0,32 \$
RPA ajusté ^{1), 2)}	0,78 \$	0,71 \$	0,07 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	252,2	263,0	
Dividende par action	0,183 \$	0,165 \$	

	Périodes de 13 semaines closes les	
	5 août 2023	6 août 2022
Marge brute ¹⁾	25,7 %	24,9 %
Marge du BAIIA ¹⁾	9,0 %	7,5 %
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	7,9 %	7,5 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	3,0 %	3,3 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	4,1 %	0,4 %
Taux d'impôt effectif	27,5 %	25,6 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Ventes

Les ventes du trimestre clos le 5 août 2023 ont augmenté de 1,7 % en raison principalement du solide rendement de l'ensemble des activités. Cette augmentation a été contrebalancée par la baisse des ventes de carburant attribuable aux prix élevés du carburant à l'exercice précédent et à la semaine en moins de ventes de carburant suivant la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien le 30 juillet 2023.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 4,9 % pour le trimestre clos le 5 août 2023, en raison principalement de la hausse des ventes et du contexte favorable pour notre réseau de chaînes d'approvisionnement.

La marge brute du trimestre a augmenté pour s'établir à 25,7 %, alors qu'elle était de 24,9 % pour l'exercice précédent. La marge brute a augmenté en raison principalement de l'incidence de la baisse des ventes de carburant et de la diminution des coûts de distribution du fait surtout des initiatives en matière d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. La marge brute, compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, a augmenté de 19 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	5 août 2023	6 août 2022	
Vente au détail de produits alimentaires	449,1 \$	330,9 \$	118,2 \$
Placements et autres activités			
FPI Crombie	8,9	12,7	(3,8)
Genstar	1,1	1,1	-
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(2,6)	(0,6)	(2,0)
	7,4	13,2	(5,8)
Bénéfice d'exploitation	456,5 \$	344,1 \$	112,4 \$
Ajustements			
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ¹⁾	(90,8) \$	- \$	(90,8) \$
Incident lié à la cybersécurité ¹⁾	(0,5)	-	(0,5)
Restructuration ¹⁾	9,7	-	9,7
	(81,6)	-	(81,6)
Bénéfice d'exploitation ajusté ²⁾	374,9 \$	344,1 \$	30,8 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts inclus.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Pour le trimestre clos le 5 août 2023, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté en raison principalement de la hausse des ventes et du profit brut au cours de l'exercice considéré ainsi que des gains réalisés relativement à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais de vente et charges administratives au cours de l'exercice considéré. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté en raison surtout de l'investissement continu dans l'expansion des activités (Farm Boy, Voilà et FreshCo), de la hausse des coûts de main-d'œuvre des magasins de détail, et de l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, facteurs en partie contrebalancés par la diminution des coûts des services-conseils liés aux projets par rapport à l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 5 août 2023, le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice provenant du Fonds de placement immobilier Crombie (le « FPI Crombie »), qui a découlé de la hausse des frais de vente et charges administratives, atténuée par la hausse du produit lié à l'aménagement.

BAIIA

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	5 août 2023	6 août 2022	
BAIIA ¹⁾	723,0 \$	594,0 \$	129,0 \$
Ajustements			
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ²⁾	(90,8)	-	(90,8)
Incident lié à la cybersécurité ²⁾	(0,5)	-	(0,5)
Restructuration ²⁾	9,7	-	9,7
	(81,6)	-	(81,6)
BAIIA ajusté ²⁾	641,4 \$	594,0 \$	47,4 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts inclus.

Pour le trimestre clos le 5 août 2023, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 723,0 M\$, comparativement à 594,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles). La marge du BAIIA ajusté a augmenté, passant de 7,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à 7,9 %.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,5 % pour le trimestre clos le 5 août 2023, comparativement à 25,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été supérieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui ne sont pas toutes récurrentes, et a été en partie contrebalancé par des éléments de capital non imposables. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement des différences entre les taux d'impôt des diverses entités.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	5 août 2023	6 août 2022	
Bénéfice net ¹⁾	261,0 \$	187,5 \$	73,5 \$
RPA (après dilution)	1,03 \$	0,71 \$	0,32 \$
Ajustements (déduction faite de l'impôt de 16,8 \$)			
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ²⁾	(71,5)	-	(71,5)
Incident lié à la cybersécurité ²⁾	(0,4)	-	(0,4)
Restructuration ²⁾	7,1	-	7,1
	(64,8)	-	(64,8)
Bénéfice net ajusté ^{1), 2), 3)}	196,2 \$	187,5 \$	8,7 \$
RPA ajusté ³⁾ (après dilution)	0,78 \$	0,71 \$	0,07 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	252,2	263,0	

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts inclus.

3) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 123,6 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 5 août 2023 (155,5 M\$ en 2023), qui a notamment été affecté aux rénovations de magasins et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analytique avancée et d'autres systèmes technologiques, et aux investissements dans les centres de traitement des commandes Voilà.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

À l'exercice 2024, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 775 M\$, dont environ la moitié sera affectée à des rénovations de magasins et à l'aménagement de nouveaux magasins et une tranche d'environ 50 M\$ sera affectée à des initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération, la modernisation des systèmes de CVC et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique. La Société prévoit rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau au cours des trois prochains exercices.

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	5 août 2023	6 août 2022	
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	588,2 \$	386,7 \$	201,5 \$
Ajouter : produit de la sortie d'actifs ¹⁾	105,6	2,7	102,9
Déduire : intérêts payés	(11,0)	(24,6)	13,6
paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(168,3)	(163,9)	(4,4)
acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(174,7)	(169,6)	(5,1)
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	339,8 \$	31,3 \$	308,5 \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 5 août 2023 ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, du produit reçu au titre de la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien pour un montant d'environ 100,0 M\$ à l'exercice considéré ainsi que de la baisse des intérêts payés à l'exercice considéré attribuable au remboursement des billets de série 2013-2 d'un montant de 500,0 M\$ à l'exercice précédent.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

Vente au détail de produits alimentaires

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	5 août 2023	6 août 2022	
Ventes	8 075,5 \$	7 937,6 \$	137,9 \$
Profit brut	2 074,5	1 977,9	96,6
Bénéfice d'exploitation	449,1	330,9	118,2
Bénéfice d'exploitation ajusté ^{1), 2)}	367,5	330,9	36,6
BAIIA ²⁾	715,4	580,7	134,7
BAIIA ajusté ^{1), 2)}	633,8	580,7	53,1
Bénéfice net ³⁾	271,1	178,3	92,8
Bénéfice net ajusté ^{1), 2), 3)}	206,3	178,3	28,0

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du communiqué de presse pour un rapprochement des données ajustées présentées dans le tableau.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du communiqué de presse.

3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Variation en \$
	5 août 2023	6 août 2022	
FPI Crombie	8,9 \$	12,7 \$	(3,8) \$
Genstar	1,1	1,1	-
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(2,6)	(0,6)	(2,0)
	7,4 \$	13,2 \$	(5,8) \$

Pour le trimestre clos le 5 août 2023, le bénéfice tiré du secteur des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la baisse de la quote-part du bénéfice provenant du FPI Crombie, qui a découlé de l'augmentation des frais de vente et charges administratives, en partie contrebalancée par la hausse du produit lié à l'aménagement.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	5 août 2023	6 mai 2023	6 août 2022
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 306,4 \$	5 200,4 \$	5 049,0 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	21,08 \$	20,09 \$	19,26 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	958,0 \$	1 012,3 \$	866,5 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 100,4 \$	6 184,6 \$	6 286,9 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	57,1 %	58,1 %	58,6 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ^{1), 2)}	3,0 x	3,1 x	3,1 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ^{1), 3)}	8,8 x	8,8 x	8,5 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres	2 369,5 \$	2 263,0 \$	2 342,9 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	268,0 \$	263,1 \$	276,9 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,8 x	0,8 x	0,7 x
Total de l'actif	16 511,9 \$	16 483,7 \$	16 302,0 \$
Total des passifs financiers non courants	7 169,9 \$	7 289,5 \$	7 223,3 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

La notation de crédit de Sobeys est restée inchangée par rapport au trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 13 septembre 2023 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS Morningstar	BBB	Stable
S&P Global	BBB-	Stable

Dans le cadre de l'acquisition de Longo's le 10 mai 2021, Sobeys a pris en charge la marge de crédit d'exploitation à vue existante de 75,0 M\$ de cette dernière. Le 20 juillet 2023, Longo's a modifié la convention de marge de crédit pour la faire passer de 75,0 M\$ à 100,0 M\$. Au 5 août 2023, le solde de la facilité était de 44,2 M\$ (19,7 M\$ en 2023). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 21 juin 2022, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la Bourse de Toronto (« TSX ») un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 10 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») représentant 7,0 % des 150 258 764 actions de catégorie A en circulation. Au 1^{er} juillet 2023, aux termes de cet avis, la Société a racheté 10 500 000 actions de catégorie A (5 659 764 au 1^{er} juillet 2022) à un prix moyen pondéré de 36,18 \$ (39,11 \$ au 1^{er} juillet 2022) pour une contrepartie totale de 379,9 M\$ (221,3 M\$ au 1^{er} juillet 2022).

Le 21 juin 2023, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 12 600 000 actions de catégorie A représentant environ 9,0 % du flottant des 139 497 542 actions de catégorie A en circulation au 19 juin 2023. La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A d'un montant d'environ 400,0 M\$ au cours de l'exercice 2024. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ce type d'actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités prend fin le 1^{er} juillet 2024.

Le tableau qui suit présente les actions rachetées au cours du trimestre clos le 5 août 2023 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent :

	Périodes de 13 semaines closes les	
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	5 août 2023	6 août 2022
Nombre d'actions	2 838 828	1 803 247
Prix moyen pondéré par action	35,23 \$	40,26 \$
Contrepartie en trésorerie versée	100,0 \$	72,6 \$

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A pendant les périodes d'interdiction des opérations dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Si l'on tient compte des rachats effectués après la clôture du trimestre, au 12 septembre 2023, la Société avait racheté 3 263 092 actions de catégorie A (3 143 281 au 13 septembre 2022) à l'exercice 2024 au prix moyen pondéré de 35,24 \$ (39,42 \$ au 13 septembre 2022) pour une contrepartie totale de 115,0 M\$ (123,9 M\$ au 13 septembre 2022).

MISES À JOUR SUR LES ACTIVITÉS

Scène+

En juin 2022, la Société a lancé une nouvelle stratégie de fidélisation par l'entremise de *Scène+*, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Avec la Banque Scotia et Cineplex, la Société est désormais copropriétaire de *Scène+*. Le nouveau programme de fidélisation a été lancé avec succès à l'échelle nationale, le dernier lancement pour le Québec et pour la bannière Thrifty Foods ayant eu lieu en mars 2023.

Lors du déploiement de *Scène+*, la Société a lancé son moteur de recommandation de nouvelle génération conçu pour une personnalisation à l'échelle, alimenté par l'apprentissage automatique. Ce moteur a pour but d'améliorer l'engagement des clients et d'accroître la pertinence des offres. Les algorithmes de ciblage continueront à se perfectionner au fil du temps, ce qui permettra d'améliorer progressivement le rendement et les résultats.

FreshCo

Au cours de l'exercice 2018, la Société a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % des 255 épiceries à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins de la bannière FreshCo.

Dans le cadre du programme d'expansion de FreshCo, la Société a étendu considérablement son réseau de magasins à bas prix dans l'Ouest canadien au moyen de conversions et de l'élargissement de la présence régionale. Cette croissance a été soutenue par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation *Scène+*.

Au 13 septembre 2023, 45 magasins FreshCo étaient en exploitation dans l'Ouest canadien. La Société prévoit ouvrir deux autres magasins FreshCo dans l'Ouest canadien au cours de l'exercice 2024.

Voilà

Au cours de l'exercice 2021, la Société a présenté Voilà, sa nouvelle plateforme de commerce électronique, qui représente l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne au Canada. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado Group plc (« Ocado ») à partir de ses centres de traitement des commandes automatisés. La Société exploitera quatre centres de traitement des commandes au Canada ainsi que les installations de transbordement sous-jacentes et le service de cueillette à l'extérieur du magasin. La Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses en ligne projetées des Canadiens.

La Société compte trois centres de traitement des commandes opérationnels à Toronto, à Montréal et à Calgary. Le quatrième centre de traitement des commandes à Vancouver servira les clients de la Colombie-Britannique à compter de l'année civile 2025. Au cours de l'exercice 2021, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà, qui est actuellement offert à des clients dans 98 magasins du Canada et qui repose également sur la technologie d'Ocado.

Au cours du trimestre clos le 5 août 2023, la Société a mené à terme sa fusion des activités de commerce électronique de Longo's, Grocery Gateway, avec Voilà, ce qui permet de réaliser des synergies sur le plan de la logistique et de la livraison. L'exploitation d'un espace dans un centre de traitement permettra d'accroître la portée de Longo's en Ontario et d'augmenter d'environ 2 000 produits de Longo's la gamme de produits offerte par Voilà.

Le taux de croissance des ventes se répercutera surtout sur le bénéfice futur de Voilà, l'efficacité opérationnelle, les marges et la rigueur en matière de gestion des coûts étant des facteurs importants pour la gestion de la performance financière.

Au cours du trimestre clos le 5 août 2023, Voilà a vu ses ventes augmenter de 7,2 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Selon les données de marché de tiers, Voilà a continué d'accroître sa part de marché dans le commerce électronique au Canada.

Incident lié à la cybersécurité

Le 4 novembre 2022, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite d'un incident lié à la cybersécurité (l'« incident lié à la cybersécurité » ou l'« incident »). Dès sa découverte, la Société a immédiatement mis en application ses mesures d'intervention en cas d'incident ainsi que ses plans de continuité des activités, notamment en faisant appel à des experts de renommée mondiale, a isolé la source et a mis en œuvre des mesures pour empêcher toute propagation.

La Société maintient diverses couvertures d'assurance, y compris une cyberassurance. Empire travaille actuellement avec ses fournisseurs d'assurance afin de présenter des demandes de règlement aux termes de ses polices. Compte tenu de la complexité de la couverture d'assurance en matière de cybersécurité et des demandes de règlement connexes, il y a un délai entre le décaissement des coûts et la comptabilisation du produit d'assurance prévu. Bien que les effets de l'incident lié à la cybersécurité sur l'exploitation soient derrière la Société, la direction prévoit qu'il y aura des recouvrements d'assurance supplémentaires au cours de l'exercice 2024.

L'incidence financière des recouvrements d'assurance sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 5 août 2023 s'est chiffrée à 0,4 M\$. Les répercussions de l'incident lié à la cybersécurité, y compris le produit d'assurance connexe, sont exclues des données ajustées. La Société prévoit comptabiliser des recouvrements d'assurance supplémentaires au cours de l'exercice 2024, qui seront également exclus des données ajustées. Voir la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre » du présent document pour obtenir plus de précisions, notamment un rapprochement de ces mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR »).

Selon les informations disponibles, Empire estime que l'incidence finale de l'incident lié à la cybersécurité sur le bénéfice net pour les exercices 2023 et 2024 demeurera inchangée à environ (32,0) M\$, déduction faite des recouvrements d'assurance estimés.

PERSPECTIVES

La direction vise à accroître le RPA ajusté total à long terme, au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes : accent soutenu mis sur les magasins (investissements dans les rénovations, l'expansion du réseau de magasins à bas prix et la bonification du programme de produits Nos marques); attention accrue portée au numérique et aux données (par l'entremise d'initiatives stratégiques clés comme Voilà, le programme *Scène+*, la personnalisation de l'expérience client, l'amélioration de la productivité de la superficie des magasins et la maximisation promotionnelle); et gains d'efficience et de rentabilité grâce à des initiatives liées à l'approvisionnement stratégique et à la chaîne d'approvisionnement.

Pour l'exercice 2024, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 775 M\$, dont environ la moitié sera affectée à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins et une tranche d'environ 50 M\$ sera affectée à des initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération, la modernisation des systèmes de CVC et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique. La Société prévoit rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau au cours des trois prochains exercices.

La Société a l'intention de racheter, au cours de l'exercice 2024, des actions de catégorie A totalisant environ 400 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. La Société a déclaré un dividende trimestriel qui reflète une hausse du taux de dividende annualisé de 10,6 %, augmentant ainsi le dividende pour la 28^e année de suite.

La Société continue d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance malgré les incertitudes économiques mondiales. Le secteur continue de subir des pressions inflationnistes accrues, notamment en ce qui concerne le coût des marchandises vendues. Bien qu'il soit difficile d'estimer combien de temps ces pressions vont durer, la Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients, dont les comportements d'achat deviennent plus sensibles aux prix dans un contexte d'inflation accrue.

DÉCLARATION D'UN DIVIDENDE

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,1825 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 31 octobre 2023 aux actionnaires inscrits le 13 octobre 2023. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'objectif de la Société consistant à augmenter le RPA ajusté total au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions ainsi que son intention de continuer d'améliorer les ventes, la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et la marge du BAIIA ajusté, qui pourraient toutes être influencées par plusieurs facteurs, notamment un environnement macroéconomique défavorable prolongé et des défis commerciaux imprévus, ainsi que par les facteurs indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2023;
- Le plan de la Société consistant à investir des capitaux dans son réseau de magasins, notamment pour des agrandissements et des rénovations, et à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau au cours des trois prochains exercices, ce plan pouvant changer selon le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les plans de la Société visant à accroître et à améliorer encore le portefeuille de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficacité et de la rentabilité, ce qui pourrait être influencé par les relations avec les fournisseurs, les relations de travail et d'autres facteurs macroéconomiques;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture macroéconomique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les attentes de la direction concernant les répercussions de l'incident lié à la cybersécurité et l'estimation de son impact sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice 2024. Ces énoncés et ces attentes pourraient varier en fonction de plusieurs facteurs, dont la nature, le montant et le calendrier du règlement d'assurance;

- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera d'élargir ses activités de commerce électronique grâce à Voilà, activités qui pourraient être influencées par les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, la réaction des clients et la performance de son fournisseur technologique, Ocado;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement de futurs centres de traitement des commandes, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;
- Les attentes de la Société concernant les répercussions des pressions inflationnistes sur les coûts, qui pourraient varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macroéconomique.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2023.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction ajuste certaines mesures et données, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire figurant dans le présent communiqué de presse sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien tient compte de l'incidence des gains tirés de la vente, qui comprennent le prix d'achat, moins la sortie des immobilisations corporelles et du goodwill, les honoraires juridiques et professionnels ainsi que les répercussions des résiliations de contrats de location.

- L'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité comprend l'incidence des coûts directs supplémentaires, tels que la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, les coûts de main-d'œuvre et les recouvrements d'assurance. La direction est d'avis que l'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité donne une représentation économique utile des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. L'ajustement exclut l'estimation faite par la direction de l'incidence financière complète de l'incident lié à la cybersécurité, car il ne tient pas compte de l'incidence sur le bénéfice net de la baisse estimative des ventes et de l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident en raison de la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, de la fermeture temporaire des services de pharmacie et de l'incapacité des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité.
- L'ajustement relatif à la restructuration comprend les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris les honoraires professionnels.
- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière, exclusion faite des ventes de carburant des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

(en millions de dollars)	5 août 2023			6 août 2022		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	290,9 \$	(10,1) \$	280,8 \$	199,1 \$	9,2 \$	208,3 \$
Charge d'impôt sur le résultat	90,7	16,0	106,7	68,1	3,7	71,8
Charges financières, montant net	67,5	1,5	69,0	63,7	0,3	64,0
Bénéfice d'exploitation	449,1	7,4	456,5	330,9	13,2	344,1
Amortissement des immobilisations corporelles	235,6	0,2	235,8	224,8	0,1	224,9
Amortissement des immobilisations incorporelles	30,7	-	30,7	25,0	-	25,0
BAIIA	715,4 \$	7,6 \$	723,0 \$	580,7 \$	13,3 \$	594,0 \$

- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes.

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre ».
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin d'aider à l'analyse des tendances de la performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison pertinente des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du premier trimestre ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 5 août 2023, au 6 mai 2023 et au 6 août 2022 :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	5 août 2023	6 mai 2023	6 août 2022
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 306,4 \$	5 200,4 \$	5 049,0 \$
Actions en circulation (de base)	251,7	258,8	262,2
Valeur comptable par action ordinaire	21,08 \$	20,09 \$	19,26 \$

- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 5 août 2023, au 6 mai 2023 et au 6 août 2022, respectivement :

(en millions de dollars)	5 août 2023	6 mai 2023	6 août 2022
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	76,2 \$	101,0 \$	283,0 \$
Dette à long terme	881,8	911,3	583,5
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	576,8	563,7	519,6
Obligations locatives à long terme	5 523,6	5 620,9	5 767,3
Dette consolidée	7 058,4	7 196,9	7 153,4
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 306,4	5 200,4	5 049,0
Capital total	12 364,8 \$	12 397,3 \$	12 202,4 \$

- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les	
	5 août 2023	6 août 2022
Charges financières, montant net	69,0 \$	64,0 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	1,2	1,3
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(1,9)	(1,7)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,2)	(0,4)
Charge d'intérêts	68,1 \$	63,2 \$

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le jeudi 14 septembre 2023, à compter de 13 h (heure de l'Est), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le premier trimestre de l'exercice 2024. Si vous désirez vous joindre à la conférence téléphonique par téléphone, veuillez utiliser le lien URL suivant pour vous inscrire facilement et être connecté automatiquement : <https://emportal.ink/3Qtp57v>. Vous pouvez également vous joindre à la conférence téléphonique en composant le 1 888 390-0546 à l'extérieur de la région de Toronto ou le (416) 764-8688 dans la région de Toronto.

Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca, puis en naviguant jusqu'au lien « Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels d'Empire Company Limited ».

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 28 septembre 2023, en composant le 1 888 390-0541 et en entrant le code d'accès 717682. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

À PROPOS D'EMPIRE

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une entreprise canadienne dont le siège social est situé à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Ses principales activités sont la vente au détail de produits alimentaires par sa filiale en propriété exclusive, Sobeys Inc., et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 31,5 G\$ et à des actifs d'environ 16,5 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 131 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR+ pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à www.sedarplus.ca.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Karen White-Boswell
Directrice,
Communications externes
Sobeys Inc.
(416) 779-2319

Relations avec les investisseurs

Katie Brine
Vice-présidente, Trésorerie,
relations avec les investisseurs et rapports ESG
Sobeys Inc.
(905) 238-7124, poste 2092